RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A-C RENOV
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 120 Route de Carmintran
73800 SAINT HELENE DU LAC
984 407 528 R.C.S CHAMBERY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 OCTOBRE 2024

Le 30 octobre 2024,
A 9 heures,

Monsieur Alexandre CSOG, demeurant [redacted] associé unique de la société A-C RENOV, aux termes des statuts de ladite Société établis par acte sous signature privée le 2 février 2024 à Sainte-Hélène-du-Lac (Savoie),

Décide :

- De modifier la date de clôture du premier exercice au 31/12/2024
- Et de modifier l'article 19 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 19 – COMPTES SOCIAUX

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés jusq'au 31 décembre 2024.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

L'associée Unique
[redacted]